

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SEAHORSE
CLASSE "R"
ISIN: LU1333220199
Capitalisation
Un Compartiment de PLACEURO
Société de Gestion: DEN-AM
Objectifs et Politique d'investissement

Gestion financière: Le sous-délégué à la Gestion Financière est Philippe Hottinguer et Cie Gestion.

Objectif :

L'objectif de ce Compartiment est de réaliser une performance relativement régulière avec une faible corrélation aux marchés de taux et d'actions via des stratégies d'investissement diversifiées.

Politique d'investissement: Le Compartiment allie une gestion active en actions et/ou obligations européennes à des stratégies de gestion décorrélée réductrices du risque global. Son objectif est de réaliser une performance supérieure à celle des fonds en euros des compagnies d'assurance avec une faible volatilité. Le Compartiment cherchera à atteindre une performance annuelle supérieure à celle de l'EONIA capitalisé et augmentée de +1.5 point tout en limitant la volatilité à près de 5%. L'analyse de l'environnement macro-économique permettra de mieux appréhender les différentes opportunités d'investissement.

Dans le cadre de son objectif de diversification de portefeuille, le Compartiment pourra être investi directement en actions et/ou obligations ou indirectement via des OPCVM jusqu'à 100% de son actif.

Le Compartiment pourrait recourir aux instruments financiers dérivés à des fins de couverture et dans le but d'atteindre l'objectif de gestion défini. L'équipe de gestion sélectionne les différents sous-jacents d'investissement afin de réaliser un portefeuille en ligne avec les objectifs de rendement et de risque alliant diversification et décorrélation pour l'investisseur.

Indices utilisés comme indices de référence (RIR) : Conformément à l'article 52 du Règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, l'administrateur de l'indice de référence EONIA a jusqu'au 1^{er} janvier 2020 pour demander un agrément ou un enregistrement, le cas échéant.

Rachats: Toute demande de remboursement d'actions peut être introduite auprès de l'Agent de transfert au plus tard chaque Lundi avant 12h00.

Les revenus du Compartiment sont réinvestis.

La durée minimale de placement recommandée est de 2 ans. La devise du Compartiment est l'Euro.

Profil de risque et de rendement


Les données historiques ne constituent en aucun cas une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment.

La catégorie de risque actuelle n'est par conséquent pas garantie et pourrait être amenée à évoluer.

La catégorie de risque dans laquelle est classé le Compartiment repose sur la fluctuation de rendement du Compartiment au cours des cinq dernières années, et reflète de manière raisonnablement précise le risque auquel il a été exposé dans le passé.

La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. Le Compartiment n'a pas vocation à offrir de garantie ou une protection du capital.

Les risques importants susceptibles d'influencer la valeur nette d'inventaire par action, non pris en compte par l'indicateur synthétique sont:

Risque de liquidité : Risque qu'un actif du portefeuille ne puisse être cédé ou clôturé pour un coût limité, et dans un délai suffisamment court, en fonction des variations de volumes échangés.

Risque de crédit : Dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur, ou de sa défaillance.

Risque de contrepartie : Risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque opérationnel : Défaillance d'un tiers, impliqué dans les processus opérationnels.

Autres risques possibles : Le fait d'investir dans d'autres fonds peut amener le Fonds à être influencé de façon importante par les mêmes investissements, secteurs ou zones géographiques. Les fonds dans lesquels nous investissons peuvent être vendus rapidement dans des conditions normales de marché. Des circonstances exceptionnelles peuvent amener à des situations

dans lesquelles ceux-ci seraient vendus à perte pour vous. D'autres risques restent hors de contrôle, tel le risque juridique, politique et événementiel.

Frais

Les frais acquittés par l'investisseur servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'Entrée	3.30%
Frais de Sortie	0.00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi, et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué	
Frais prélevés par le Compartiment sur une année	
Frais courants	2.81%
Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances	
Commission de performance	15% de performance de la VNI par rapport à l'indice de référence (Eonia capitalisé +1.5%) sous condition d'une évolution positive de la VNI sur la période de référence. En 2018, elle est inférieure à 0.10%.

Les frais d'entrée et sortie présentés correspondent au pourcentage maximal pouvant être déduit des capitaux engagés par l'investisseur dans le fonds. Dans certains cas, l'investisseur paie moins. L'investisseur pourra obtenir de son conseiller ou de son intermédiaire financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie. Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice clos en décembre 2018. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

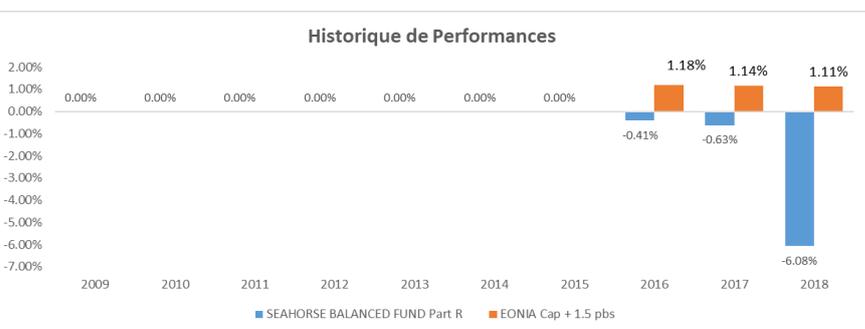
Le chiffre des frais courants exclut :

- Les commissions de performance ;
- Les frais de transactions, sauf ceux liés à l'achat et la vente de fonds cibles.

Les frais de courtages sur transactions peuvent avoir un impact significatif sur la performance de votre investissement.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez consulter la section «Charges et Frais» du Prospectus de la SICAV disponible au siège social de la société de gestion et sur le site internet www.cofigeco.lu.

Performances passées



Avertissement: La part "R" venant d'être constituée, il n'existe pas suffisamment de données pour fournir une indication utile sur les performances passées.

Date de création de la Classe "R": Décembre 2015

Devise de calcul des performances passées: EUR

Informations pratiques

Banque Dépositaire: Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A..

Informations supplémentaires: Le Prospectus complet, le dernier rapport annuel révisé ainsi que le dernier rapport semi-annuel non révisé relatifs à ce Compartiment et à l'ensemble de PLACEURO, en français, sont disponibles gratuitement au siège social de la SICAV (4, rue du Fort Wallis L-2714 Luxembourg), ou sur le site internet www.cofigeco.lu prochainement www.den-am.lu. D'autres informations pratiques, notamment la valeur nette d'inventaire (V.N.I.), sont disponibles selon les mêmes modalités.

Une autre catégorie d'action est offerte à la souscription pour ce Compartiment. Ce Compartiment fait partie d'un OPCVM à Compartiments multiples dont les actifs sont conservés séparément. Les conversions, de ce Compartiment de l'OPCVM vers un autre Compartiment, s'effectuent moyennant possibles frais de conversion.

La société de gestion DEN-AM a mis en place une politique de rémunération conforme aux dispositions de la Directive 2014/91/UE et compatible avec une gestion saine et efficace des risques, sans encourager une prise de risque incompatible avec les profils de risque et les statuts de PLACEURO qu'elle gère.

Les détails de la politique de rémunération ainsi que la description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages sont disponibles sur le site internet www.cofigeco.lu. Un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement et sur demande aux actionnaires du fonds à son siège social.

Responsabilité: La responsabilité de PLACEURO ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus de l'OPCVM.

Fiscalité: La législation fiscale du pays d'établissement de la SICAV, pourrait avoir un impact sur votre statut fiscal personnel selon votre domicile. En cas de doute, nous vous recommandons de vous renseigner auprès de votre conseiller fiscal.

L'OPCVM est agréé par le Grand-Duché de Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

DEN-AM est agréée par le Grand-Duché de Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 28.02.2019.